## INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2017/C 441/11)

État membre	France
Liaison concernée	Périgueux-Bassillac - Paris (Orly)
Période de validité du contrat	Du 1er juillet 2018 au 30 juin 2021
Date limite de remise des candidatures et des offres	9 mars 2018 (12 heures, heure de Paris)
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et à l'obligation de service public peuvent être obtenus	24 000 Périgueux